



## Compte rendu Conseil Municipal du 21/12/2020

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 21 décembre 2020 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Marie Joëlle PERRET, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Sophie FAYOLLE, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absents excusés : Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON)

Absent :

Exceptionnellement, et en raison des mesures imposées par crise du COVID 19, la séance a lieu à la salle polyvalente.

### **1) Intercommunalité et conseils syndicaux**

La CCMDL a reconduit pour 2020 et 2021 la bourse initiative jeune, qui subventionne en partie des projets portés nos jeunes, comme le camp jeune durant l'été.

Ordures ménagères : pour 2021, la redevance va augmenter de 3 € par personne. L'évolution de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui se calcule sur les tonnes de déchets enfouis, nous oblige de revoir à la hausse notre redevance. Evolution de cette taxe entre 2021 et 2025 : de 12 € à 65 € la tonne.

Assainissement : pour 2021, la taxe d'assainissement collectif passe à 30.29 € pour la part fixe et 1.23 € par mètre cube.

Projet restructuration hôpitaux de Chazelles, St Symphorien et St Laurent avec une seule direction commune pour ces trois sites : cuisine centrale à Chazelles, pharmacie centrale à Saint-Symphorien sur Coise (plus celui du CMA à venir).

Commission énergie : des aides de l'ADEME peuvent être apportées aussi bien aux collectivités qu'aux particuliers dans le cadre de la transition écologique. Cela concerne le chauffage par géothermie, pompes à chaleur....

Commission agriculture : 2 points abordés :

- La reprise des activités agricoles dans les années à venir : la moitié des exploitants agricoles arrivent à l'âge de la retraite dans les 10 ans.
- Traitements des déchets verts apportés par les professionnels.

### **1) Conventions de mises à disposition avec l'AFR**

Les élus valident les 2 conventions de mise à disposition d'un agent communal avec Familles Rurales dans le cadre :

- Des centres de loisirs organisés par Familles Rurales pendant les vacances scolaires de février, Pâques et la Toussaint.
- De l'animation auprès des jeunes de la commune : séjour durant l'été, rencontres dans la salle des jeunes

### **2) Médecine du travail**

Les élus valident la convention avec le Centre de Gestion de la Loire (CDG 42) pour la prise en charge par le CDG du suivi des visites médicales du travail pour les agents communaux.

### **3) Finances**

Points d'infos

Dans le cadre de la construction du bâtiment en centre bourg par Bâtir et Loger, et de l'acquisition du rez-de-chaussée par la commune, un prêt de 460 000 € a été voté au budget pour cette opération. Nous avons contacté le Crédit Agricole pour financer ce prêt et arrêté un taux. A ce jour, le taux consenti est de 0.88 % sur 25 ans. Nous avons 15 mois pour débloquer ce prêt.

Le lave-vaisselle de la cantine a été remplacé : Dépense 2 500 € HT

### **4) Voirie**

Retour sur la commission voirie du lundi 7 décembre :

Curage de fossés.

La commission propose l'installation de deux panneaux piétons sur la RD6 à hauteur de l'aire de loisirs de la Gare.

### **5) Assainissement**

Les élus approuvent le rapport annuel 2019 du service d'assainissement collectif

### **6) Fleurissement**

Retour sur la commission du mercredi 02 décembre.

Proposition de la commission :

- Classement des particuliers qui se sont inscrits au concours communal en 3 catégories : félicitations, vifs encouragements, et encouragements. Abandon du classement par notes.
- Installation d'un banc aux abords de l'église

## **7) Défense incendie**

Les services de la Préfecture viennent de nous faire parvenir la carte d'intervention des centres de secours incendie, sur notre commune. En première intervention sur Chevrières, ce sont les centres de Chazelles et Grammond qui se répartissent notre territoire communal.

## **CCMDL : Renouvellement du Conseil de Développement**

Le conseil de développement est une Instance de démocratie participative. IL associe la société civile à la conduite des politiques et des projets portés par la communauté de communes.

Membre de certaines commissions de travail, il peut également être saisi pour donner son avis sur des questions relatives au devenir du territoire (c'est le cas par exemple du PLH\*)

Il comprend des groupes de travail thématiques qui se réunissent régulièrement et participe activement à des instances officielles telles que LEADER

Les membres du Conseil de Développement sont des citoyens bénévoles de tous âges, non élus, actifs ou retraités.

*\*PLH : Programme Local de l'Habitat*

*\*\*LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, un programme Européen au service du Territoire.*

Pour renouveler ce conseil, il a été décidé de procéder par un tirage au sort pour choisir les personnes qui pourraient en faire partie.

A chevrières, 20 personnes ont été tirées au sort à partir de la liste électorale. Un courrier leur sera adressé pour les solliciter et les inviter à des réunions d'information. L'objectif étant d'arriver à un conseil de 14 personnes réparties de façon homogène sur notre territoire.

## **2) Infos et questions diverses**

### **Distribution des sacs poubelles à la salle polyvalente :**

- Vendredi 15 janvier 2021 de 15 h à 18h.
- Samedi 16 janvier 2021 de 9h à 12 h.

Ramassage des sacs jaunes : en janvier : 3 passages : les 4 – 11 et 25 janvier.

### **Vœux 2021**

La crise du COVID 2019 et les mesures de sécurité actuellement en place, nous oblige à annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux de début janvier.

Passage du rallye baldomérien les 5 et 6 mars 2021.

Réunion de la commission bâtiment : le mardi 22 décembre 2020 à 18h30.

Réunion de la commission finances : le mercredi 13 janvier 2021 à 19h00.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 18 janvier 2021 à 20 heures.

**Vacances de Noël** : l'agence postale sera fermée du 26 décembre au 2 janvier inclus.  
Le secrétariat de mairie sera fermé le 2 janvier.

### **Information GELF**

*Le bureau du GELF sera fermé lundi 28/12, mardi 29/12 et jeudi 31/12. Nous serons donc ouverts la semaine 53 uniquement le mercredi 30/12. Nous restons joignables les autres jours sur le portable pour les urgences uniquement.*

*Nouveaux horaires à partir de lundi 04 Janvier 2021 :*

*Lundi, mardi et mercredi 8h30-18h.*

*Jeudi et vendredi 8h30-17h30.*

### **ADMR**

Cette année est une année électorale pour l'association.

L'ADMR, c'est une équipe de bénévoles pour accompagner les aides à domicile qui ont toute leur place sur notre territoire pour le maintien à domicile des personnes âgées en particulier, mais aussi pour les familles. Pour 2019, c'est 17 500 heures (y compris le secrétariat) qui ont été effectuées soit, 12 emplois à temps partiel.

L'ADMR a besoin de recruter 1 personne ou 2 par village, afin d'étoffer l'équipe et recherche des bonnes volontés dans chacun de nos villages.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en Mairie ou directement à l'ADMR au 04.77.54.97.57.



### **Association Familles Rurales de CHEVRIERES**

#### **CENTRE DE LOISIRS DE CHEVRIERES : Vacances de Février 2021**

Le Centre de Loisirs de Chevrières est ouvert du **lundi 8 au vendredi 19 février 2021**.

Il a lieu à l'École Saint Benoît de Chevrières, et s'adresse aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

#### **Dates des inscriptions au centre de loisirs :**

- Vendredi 22 janvier 2021 de 16 h 30 à 19 h à l'école
- Samedi 23 janvier 2021 de 10 h à 12 h à la salle des associations

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Lucas Thollet, directeur du centre de loisirs au 06-84-41-87-72

ou vous pouvez consulter le site internet [www.famillesrurales.org/chevrieres](http://www.famillesrurales.org/chevrieres)

*(Le centre de loisirs est programmé, sauf si information contraire liée à la Covid 19)*

### **Infos CCL – Téléthon**

Une première remontée de fonds à l'AFM Téléthon Loire Sud a eu lieu jeudi 17 décembre. Elle comprend la vente de masques 1 100 €, la vente de sapins 430 € ainsi que vos dons déposés dans les urnes 530 € soit un total de 2 060 €.

Rappel : la marche au profit du Téléthon du 30 janvier est remplacée par 2 balades (7,5 et 12,5 kms) balisées, du 19 décembre au 31 janvier 2021. Chacun peut les faire quand il le souhaite. Profitez-en pour faire un don au Téléthon (conseillé 5 € minimum par marcheur) en le déposant dans la boîte dédiée à cet effet, à côté de l'agence postale.

Merci pour votre générosité.

L'Association « les Alpagas des Croisettes » participe à sa manière au Téléthon de CHEVRIERES

Les 2 parcours balisés (P) 7.5 kms et le (G) 12.5 kms par le CCL se rejoignent au lieu dit les Croisettes.

Christine COELHO a donc décidé de vous accueillir à cette adresse tous les samedis de janvier 2021 de 10 h à 17 h pour partager son savoir faire : caresser les alpagas, leur donner une gourmandise, etc

Elle sera présente avec son rouet en train de filer la laine et vous expliquera son travail de la laine qu'elle transforme manuellement en totalité.

Le prix de la visite est libre et la moitié des recettes ira au Téléthon.